Informations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **27 (1955)**

Heft 11

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

Logements sociaux pour les vieillards en Grande-Bretagne

A Londres, l'organisation de la « Church Army », créée par l'Eglise, a acheté des maisons dans différents quartiers ; les a rebâties en partie et installées spécialement pour des personnes âgées. On les appelle les *Churchill-Houses* et elles abritent de sept à vingt-cinq locataires âgés. Chaque logement contient une ou deux pièces, un placard-cuisine. Les locataires se chauffent et entretiennent leur logement eux-mêmes. Chaque étape possède une toilette et chaque maison au moins deux salles de bains. Les nettoyages des escaliers, des toilettes et des salles de bains incombent aux employés de l'administration. Chaque semaine, une collaboratrice de la « Cnurch Army » visite les locataires, s'occupe de ceux qui sont malades, avec une infirmière s'il y a lieu. Dès qu'il s'agit de maladies graves ou chroniques, le malade est transféré à l'hôpital ou dans un asile pour incurables. La « Church Army » entretient un hospice pour maladies chroniques réservé aux anciens locataires des Churchill-Houses ne pouvant plus se soigner eux-mêmes. Les pensionnaires jouissent d'une très grande liberté, peuvent sortir si leur état de santé le permet, recevoir des visites aussi souvent qu'ils le désirent.

Dans le quartier Islington, il existe un grand bloc de maisons, nommé Isleden-House, dont tous les appartements du rez-de-chaussée sont réservés à des personnes âgées. Ce bloc appartient à une organisation de bienfaisance et contient septante-trois appartements dont trente et un pour vieillards. Les loyers sont plus chers que dans les Churchill-Houses, mais ils comprennent les frais de lumière, radio, chauffage, eau courante chaude et froide, la pendule électrique, le réfrigérateur, les gros nettoyages et six repas de midi par semaine. Chaque appartement possède une cuisine, des toilettes et une salle de bains. La salle à manger sert aussi de salle de travail et de réunion pour tous les locataires âgés, la télévision y est installée et l'administration y organise de temps en temps des représentations théâtrales ou cinématographiques. Une infirmerie permet d'hospitaliser les vieillards atteints de maladies bénignes. Les locataires âgés ont la possibilité de faire leur petite lessive sans trop de peine dans une buanderie équipée d'appareils modernes.

Tel est, résumé, un des aspects des réalisations dont M. J. Roth, secrétaire général de la Fondation suisse « Pour la Vieillesse », a eu l'occasion d'entretenir les membres de l'Association des œuvres et travailleurs sociaux neuchâtelois, l'an dernier. On sait que cette fondation s'intéresse particulièrement, à l'heure actuelle, à la question du logement pour personnes âgées. *D'après O. S. N.*

L'aspirateur a cinquante ans

« C'est en effet en 1905 que le premier appareil ménager de nettoyage par le vide faisait son apparition », écrit Claude Jan dans la revue française *Coopération-Habitation*. On connaissait déjà de lourdes machines industrielles, placées dans la rue, et qui allaient chercher la poussière par de longs tuyaux grimpant le long des façades. Elles étaient employées pour le nettoyage des magasins et des bureaux.

Le premier aspirateur individuel n'était pas encore très maniable. C'était un gros cylindre terminé par une ventouse dirigée vers le sol. La ménagère le tenait d'une main... et de l'autre elle actionnait un piston. Il fallait évidemment beaucoup de patience pour l'utiliser. Ce modèle fut bien vite remplacé par un autre, fonctionnant à pédale. Puis, en 1912, ce fut le premier aspirateur électrique qui ouvrit l'ère de nos modernes appareils.

Mais d'autres transformations successives allaient lui donner forme et puissance en rapport avec nos besoins ménagers. En 1920, l'ancêtre des aspirateurs-balais était détrôné par un modèle à seau qui possédait une plus forte puissance d'aspiration ; il était doté pour la première fois d'accessoires de dépoussiérage des meubles, rideaux, etc. Les appareils furent ensuite couchés et placés sur des patins formant traîneau ; leur puissance fut encore augmentée et on tenta de diminuer le bruit... mais le mode d'aspiration demeurait le même.

Il est bon de connaître – ne serait-ce que très succinctement – le principe de fonctionnement de l'aspirateur. Une ou deux turbines, entraînées par un petit moteur, tournent à très grande vitesse. Elles effectuent le vide dans une boîte étanche, complètement fermée sauf en un point où se fait l'appel de l'air. Poussière, fils, miettes sont ainsi aspirés et retenus dans une poche à l'intérieur de l'appareil ou le long du manche.

La puissance d'un aspirateur n'excède pas 500 watts pour les plus gros modèles. On peut donc le brancher sur n'importe quelle prise de courant « lumière ».

Une intéressante enquête

A la demande des autorités américaines d'occupation et dans le but d'établir un programme de construction de logements pour les mineurs de la Ruhr, une enquête par interview a été confiée à un groupe de sociologues attachés à l'Université de Dortmund. (Pfeil Elisabeth : *Die Wohnwünsche der Bergarbeiter*, Soziolog. Erhebund, Deutung u. Kritik der Wohnvorstellungen eines Berufes. Tübingen, J.C.B. Mohr, 1954.)

La revue française *Population* cite à ce propos : « Conduite en 1951-1952 dans huit localités de cette région, sur un échantillon de mille

MAESTRIA

La marque des beaux et bons
papiers peints
du spécialiste

Adolphe Meystre s. a. - Saint-Pierre 2 - Lausanne

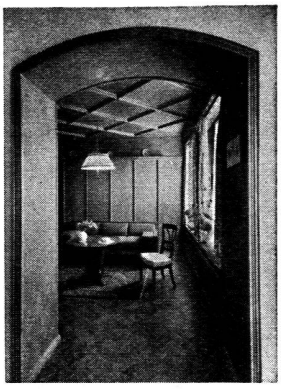

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE
MODERNES S. A.
LAUSANNE
La Perraudettaz
Chemin du Levant
Téléphone 28 10 21

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments, Magasins, Bureaux
Ouvrages d'art
Réparations Transformations

Les grands spécialistes en

Tapis — **Plastofloor**
Linoléum — **Sols en caoutchouc**
Parquet-liège — **Sols en Asphalt-Tiles**

P. König & Cie.

Bâtiment Ciné Rex, Petit-Chêne
LAUSANNE Tél. 22 55 41

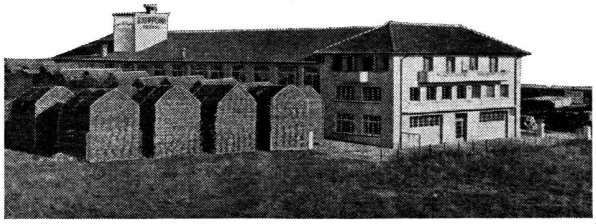

GIUPPONE FRÈRES
ENTREPRISE DE MENUISERIE
LAUSANNE-MALLEY 16 TÉLÉPHONE (021) 24 01 61

EXPOSITION PERMANENTE DE LA CONSTRUCTION
12, pl. de la Gare
LAUSANNE
Toujours les nouveautés de la construction

ÉLECTRICITÉ
E. WEBER
LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

H. SCIORA & Cie
Gérants : A. Sarchioni & S. Rampini S. à r. l.
Entreprise générale
du bâtiment
et travaux publics
GENÈVE Grand-Pré 27 Téléphone 33 36 77

J. ROD
S. A.
Rue Galliard 2 - St-Roch
LAUSANNE
Téléphone 22 39 61
CARRELAGES
REVÊTEMENTS
La maison de confiance

Asphaltages
Linoléums
Parquets de liège
Sols en caoutchouc
AT, Phenco
Plastofloor
Perrenoud Cuenoud & Cie
LAUSANNE
Rue Centrale 25
Tél. (021) 22 20 40

quatre cents personnes, cette enquête a fourni d'intéressants renseignements sur les désirs des mineurs allemands en matière d'habitation.

» C'est la maison individuelle (pour une ou deux familles, ou à la rigueur le bloc pour quatre familles) qui remporte tous les suffrages (95 %), et l'opinion est résolument hostile à l'immeuble de plusieurs étages, divisé en appartements comme il en fut construit dans l'immédiat après-guerre. A la maison, l'immense majorité souhaite adjoindre un jardin potager et d'agrément (besoin d'air et de fleurs) d'au moins 200 mètres carrés. Plus de 50 % des personnes interrogées désirent, en outre, avoir une étable à porcs, et une proportion plus forte encore, au moins un poulailler. Pour l'installation intérieure, 97 % réclament une salle de bains. La classique cuisine-salle de séjour perd des partisans, et on tend à vouloir la diviser, au moins par un rideau.

» L'enquête a fourni aussi des données sur les désirs en matière de mobilier : sauf pour la cuisine, les placards et meubles encastrés sont, en général, rejetés, et on leur préfère des pièces de mobilier plus personnelles, à la possession desquelles s'attache une notion de prestige social.

» Enfin, les cités à construire devraient être situées à une certaine distance de la mine (entre quart d'heure et demi-heure de marche), être prévues pour un minimum de trois mille et un maximum de huit mille occupants, et être isolées par des allées d'arbres.

» Tels sont, dans les grandes lignes, les résultats d'une enquête qui non seulement doit éclairer utilement urbanistes et architectes, mais est aussi un sujet de méditation pour le sociologue. Par suite de l'afflux des réfugiés en Allemagne occidentale, des bouleversements économiques et du brassage social provoqués par la guerre et ses suites, un mineur seulement sur dix l'est de profession. Les autres viennent du commerce, de l'artisanat, de l'industrie, voire des professions libérales ; les deux tiers habitaient auparavant la grande ville ; plus de 50 % ne travaillent à la mine que depuis moins de cinq ans et leur provenance régionale est, elle aussi, des plus variées. Or, malgré cette extrême diversité d'origine, et contrairement à toute attente, les vœux exprimés témoignent d'une quasi-unanimité qui a permis de tracer le plan de la demeure idéale du mineur allemand. Tous ces gens sont donc très vite arrivés à penser « en mineurs ». Ce qui tendrait à prouver l'existence d'une secrète concordance, plus ou moins consciente entre la profession et certaines aspirations, certaines conceptions de l'existence, certains modes de vie, que l'exercice de cette profession, précisément, conditionnerait. »

Le sol de la chambre d'enfants

Pièce à usages multiples puisque l'enfant y dormira la nuit, jouera et travaillera le jour, cette chambre doit être aisée à entretenir.

Jany Aujame *(Coopération-Habitation)* conseille, pour recouvrir le sol, plusieurs solutions :

« Si vous voulez conserver le parquet classique, nous vous conseillons de le recouvrir d'un enduit inaltérable. Il se lavera alors facilement tout en conservant un aspect brillant. Vous pouvez le « réchauffer » en y posant un tapis au milieu, en fibres végétales par exemple.

» Le linoléum a de grandes qualités de solidité et d'entretien facile ; de plus, c'est une matière qui absorbe les bruits. D'autres revêtements souples peuvent être employés pour recouvrir le sol : le caoutchouc, dont l'élasticité amortit les chutes, ou certains tapis plastiques doublés de feutre. »

Pour la chambre d'enfants...

Choisissez le lit de votre enfant assez *large*. En dormant, les enfants écartent souvent les bras ; ils dormiront mal s'ils sont gênés dans leurs mouvements.

Pour remplacer le « parc » trop encombrant, vous pouvez installer une rampe, à la hauteur de *bébé*, le long des murs.

Pour le rangement des jouets, confectionnez des montants d'étagères placés à hauteur de bras des enfants. Au lieu de planches, accrochez des *filets*, à la façon des porte-bagages.

Votre frigo...

Le réfrigérateur est un précieux serviteur, mais il réclame des soins attentifs.

Ce n'est pas un garde-manger où l'on peut tout mettre.

Certaines denrées, comme le miel, les conserves, la confiture, les marmelades, les betteraves ou les pommes de terre, certains fruits frais comme les pommes, n'ont pas besoin d'être réfrigérés. Ne mettez jamais de bananes dans le réfrigérateur : non seulement parce qu'elles y apportent des odeurs très tenaces, mais surtout parce qu'au-dessous de 10-12°, elles sont tuées par le froid.

D'autre part, *le froid n'est pas un stérilisateur*. Les aliments sains peuvent se conserver presque indéfiniment dans une atmosphère refroidie entre 4 et 6°. Par contre, une nourriture qui commence à s'altérer ne sera pas rendue saine par un séjour prolongé dans le réfrigérateur. Le froid la maintiendra dans son état sans lui donner une nouvelle fraîcheur. Ne placez donc dans votre réfrigérateur que des denrées fraîches. *(Ecole ménagère française.)*

Comment entretenir aspirateurs, cireuses et brosses de nettoyage

Pour conserver votre aspirateur en parfait état :

Videz régulièrement le sac à poussière, au moins une fois par semaine, et plus souvent si vous avez beaucoup de tapis.

Mais ne lavez jamais ce sac ; il laisserait passer les poussières.

Ne tirez jamais sur le fil pour débrancher la prise de courant.

Vérifiez le tuyau pour en retirer les débris qui pourraient l'obstruer.

Pour entretenir votre cireuse :

Dépoussiérez les patins de feutre et les brosses à reluire.

Nettoyez la partie en aluminium avec une peau de chamois.

Entretenez soigneusement les chromes.

Pour garder vos brosses et balais en bon état :

Ne les laissez pas s'encrasser.

Lavez vos brosses de soie dans une eau tiède savonneuse.

Pour laver vos balais d'appartement, trempez-les dans une solution de détergent.

Pour nettoyer vos brosses à meubles ou à habits, servez-vous d'un vieux peigne que vous passerez entre les touffes de poils.

Coopération-Habitation.

Mamans détendez-vous !

Dans son « Billet de l'Infirmière », le *Monde du Travail* invite les mamans à savoir se ménager, même dans la journée la plus remplie, au moins dix à quinze minutes de détente par jour. La manière d'accomplir certains travaux peut être modifiée aussi. Voici quelques-uns de ces conseils :

« La mère de famille est l'âme de la maison. Elle ne peut l'être vraiment que si elle n'est pas trop fatiguée et tendue.

» Il y a, par exemple, des travaux qui peuvent se faire dans le ménage en étant assis. Pourquoi rester debout pour peler les pommes de terre? La femme doit profiter de toutes les occasions pour être assise. Elle est si souvent debout, monte ou descend l'escalier !

» J'ai connu une repasseuse qui travaillait assise et gagnait son pain ainsi, étant obligée de le faire. Il n'est pas nécessaire d'en arriver là pour apprendre que certains repassages peuvent se faire assis, et bien d'autres choses encore. Réfléchissez.

» Mamans, ménagez vos jambes, vous en avez besoin, et ceux qui vous entourent ont besoin de vous.

» ... Prenez le temps, si court soit-il, de vous détendre au moins une fois dans la journée ; ce ne sera pas perdu, au contraire. Vous y gagnerez en calme et votre travail s'en ressentira en bien. »

L'électricité dangereuse

Ce garçon de dix ans, commis à la garde de ses petits frère et sœur (six ans et trois ans et demi) pendant un après-midi de congé, raconte :

« ... Les deux petits se disputent pour une paire de ciseaux. Comment l'avoir sans que personne ne soit blessé? Je sens dans ma poche un bonbon, je le jette à terre et je peux récupérer les ciseaux. Tout content, je retourne finir mon travail. Dans la chambre, pas un mot. A la fin ça devient bizarre, j'y vais. Malheur ! Ils ont pris les aiguilles du tricot à maman et, quand j'arrive, ils cherchent à les fourrer dans la prise de courant. Je leur crie : « Reculez ou le feu vous saute à la » figure ! » Surpris, ils reculent ; et j'en profite pour courir à la cuisine fermer le compteur électrique en montant sur l'évier. Je connais bien le système, maman me l'a appris en cas d'orage. Pendant que j'y suis, je ferme aussi le gaz. De ce côté au moins, je serai tranquille... »

Cet exemple cité par *Travail et Sécurité*, revue française, illustre un danger qui guette fréquemment nos petits.

Un moyen de l'éviter, si votre maison est encore à construire : faire poser toutes les prises hors de portée des petites mains, c'est-à-dire à une certaine hauteur.

L'Exposition des familles heureuses

A Belfast (Grande-Bretagne), pour réagir contre la tendance actuelle à accepter trop facilement la rupture des foyers, l'Union des mères (Mothers' Union) a organisé une Exposition des familles heureuses. Parmi les seize stands dressés à cette intention, on pouvait trouver, appropriés à divers cas familiaux, des livres et des brochures tels que *Le Dimanche après-midi avec les Enfants*, *L'Enfant malade alité*, etc.

Des panneaux publicitaires représentaient des familles plus ou moins nombreuses, avec des enfants d'âges différents, dans une paisible et heureuse intimité. Un autre stand montrait des travaux réalisés par les membres de la famille : couture, broderies, ébénisterie, peinture, etc.

De nombreuses organisations familiales, groupements de jeunesse, « Moral Welfare », « Mariage Guidance », ont prêté leur concours et apporté leurs suggestions à cette manifestation. *U.I.O.F.*

L'éclairement... et vous

« Vivre dans une maison bien éclairée, c'est un gage de bonne santé et aussi de bonne humeur », écrit Jany Aujame dans la revue française *Coopération-Habitation*.

Voici le tableau des unités d'éclairement (lux) nécessaires pour rendre la vie agréable et faciliter certains travaux :

Eclairement rationnel des pièces de l'appartement :	
Entrée, corridors et escaliers	50 lux
Salon, salle à manger, chambres à coucher	50 lux
Cuisine	100 lux
Eclairement de travail :	
Ecriture	200 lux
Lecture occasionnelle	200 lux
Lecture prolongée	400 lux
Pupitre des enfants	400 lux
Couture occasionnelle	200 lux
Couture prolongée	400 lux
Couture sur étoffes foncées	1000 lux
Cuisine : fourneau, évier	400 lux
Miroir de salle de bains	400 lux
Repassage	400 lux

Si vous êtes assis à la lumière d'une lampe de 40 watts, vous bénéficierez d'un éclairement de 25 lux.

Le concours de la « Maison-Coop » en France

La Fédération française des Sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré (H.L.M.) a ouvert, il y a peu de temps, un concours de la « Maison Coop ».

Le pourquoi d'une telle initiative? Il s'agit, d'une part, d'éviter à l'avenir les dépassements de devis qui surprennent de façon désagréable celui qui fait construire une maison familiale, cela grâce à une rationalisation des types de construction. On cherchera ainsi à « atteindre un certain degré d'industrialisation, afin de livrer des maisons complètement terminées, en demandant au sociétaire un apport raisonnable, limité, connu au départ et sans risque de variation ». D'autre part, il sera possible d'obtenir une simplification des formalités administratives (obtention du permis de construire, examen du dossier par les services techniques, contrôle des normes, etc.), simplification qui devient accessible du moment où les types sont normalisés, les démarches devenant identiques pour chaque construction.

Les projets porteront sur des pavillons individuels, isolés, de 3, 4 et 5 pièces principales, plus cuisine, salle d'eau, W.-C. indépendant et les annexes telles que caves et garage-atelier.

ERIC REYMOND

LAUSANNE
57, av. d'Ouchy
Tél. 26 11 58

Huile de chauffage
Service-entretien
Agence de vente des brûleurs à mazout
SIAM

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE
A. HURNI LAUSANNE
Rue Pichard 13 (arcades) Téléphone 22 32 66
Appareillage et plomberie - Installations de bains
Toilettes - Buanderie - W.-C.

PARQUETERIE DU LÉMAN S.A.
Bureau : Galerie Saint-François B - Lausanne - Tél. 22 13 50

Entreprise générale de parquets
Tous travaux de réparation
Entretien et ponçage de parquets et planchers
Devis sur demande et sans engagement
Parquets
Mosaïques en tous genres
Tous travaux exécutés par personnel spécialisé
Inscrit au registre professionnel